

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de BEAUCHASTEL

se réunira, en séance ordinaire le 26 novembre 2024, à 19 heures 30.

Objet de la réunion

1. Mise en place de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement (ISFE) des policiers municipaux.
2. Convention fonds de concours CAPCA pour la sécurisation du carrefour Rue Olivier de Serres et Rue du 19 Mars 1962.
3. Approbation de la déclaration de projet de construction d'une centrale photovoltaïque située sur délaissé fluvial (parcelle AD 600 en partie), à Beauchastel.
4. Convention de reversement de subvention relative à la réalisation du projet réfection de la route d'AUBINAS.
5. Décision du Maire.
6. Questions diverses

Fait à Beauchastel, le 18 novembre 2024

Le Maire
